

Houpeville : la Métropole sécurise un carrefour jusqu'alors accidentogène

La Métropole Rouen Normandie a effectué cet été des travaux de sécurisation de la voirie à Houpeville sur la RD121 au croisement avec la D66. Sur cette intersection très empruntée jusqu'alors peu lisible et accidentogène, d'importants aménagements ont ainsi été réalisés afin de fluidifier et de sécuriser le trafic : création d'un giratoire et réaménagement de l'insertion de la branche ouest de la D66 sur la D121. Nicolas Mayer-Rossignol, Président de la Métropole Rouen Normandie, Monique Bourget, Maire d'Houpeville et Guillaume Coutey, conseiller départemental du canton de Notre-Dame-de-Bondeville se sont rendus sur place ce mercredi.

Pour Nicolas Mayer-Rossignol, Président de la Métropole Rouen Normandie : « *la compétence voirie de la Métropole et les compétences techniques de ses équipes ont permis de trouver et de mettre en place une solution pour ce carrefour très emprunté du territoire qui présentait depuis de nombreuses années des risques accidentogènes. Ce nouvel aménagement très attendu par les habitants des communes environnantes permettra d'apaiser la circulation et de garantir la sécurité du secteur.* »

La Métropole Rouen Normandie a récupéré la compétence voirie ainsi que l'ensemble des routes départementales du territoire en 2016. L'intersection D121/D66 à Houpeville qui présentait une configuration peu lisible et accidentogène a fait l'objet d'un audit de sécurité en 2018.



Photo de l'infrastructure en question avant les travaux.



Communiqué de presse Métropole Rouen Normandie

De nombreux défauts géométriques ont ainsi été relevés : carrefour en baïonnette, proximité d'un virage, l'une des branches sécantes alignée avec l'axe principal et régime de priorité à droite non adapté à la configuration des lieux et au trafic. Cette disposition amenait à des situations conflictuelles : freinages tardifs, hésitations, non-respect du régime de priorité...

Afin de sécuriser l'intersection et pour répondre à une demande récurrente des communes limitrophes avant le transfert des routes départementales à la Métropole, ont ainsi été aménagés durant l'été 2020 : un giratoire sur l'emprise publique disponible et une révision de l'insertion de la branche ouest de la D66 sur la D121, le flux principal étant sur la D121.

Le montant global des travaux, pris en charge en intégralité par la Métropole Rouen Normandie s'élève à 200 000.

Veillez retrouver ci-dessous des photos avant-après (source : google).

Contact presse

Perrine BINET

Attachée de presse

perrine.binet@metropole-rouen-normandie.fr

02 32 76 84 24 – 07 64 67 18 05





AVANT



APRES





AVANT



APRES

